Exigences modifiées pendant l’interruption des services due à la COVID-19

Comité des normes de l’industrie, Lactanet Canada 20 avril 2020

Historique

Pendant la pandémie de la COVID-19, les services de contrôle laitier habituels sont considérablement perturbés. Le service est offert, mais sur une base stricte « sans contact » selon laquelle, plus particulièrement, le personnel de Lactanet n’assure pas les services de collecte d’échantillons à la ferme, incluant les services « supervisés » qui sont requis pour les lactations publiables et les indices génétiques officiels des vaches pour les caractères de production. De plus, de nombreux producteurs reportent les services et l’intervalle entre les tests est considérablement prolongé.

Lactanet Canada et son Comité des normes de l’industrie comprennent les défis auxquels les producteurs laitiers canadiens font face pendant

cette période difficile. Pour cette raison, les exigences habituelles liées aux lactations publiables et aux indices génétiques officiels des vaches pour la production sont modifiées pour la période pendant laquelle la COVID-19 affecte la façon dont les services de contrôle laitier peuvent être offerts par le personnel sur le terrain de Lactanet.

Lactations publiables

Pour permettre un intervalle potentiellement plus long entre le dernier jour du test avec échantillonnage avant les restrictions de services dues à la COVID-19, qui sont entrées en vigueur le 13 mars 2020, et le jour du test subséquent avec échantillonnage, l'amendement temporaire suivant à la politique des relevés publiables est recommandé.

1. Tout troupeau qui N'A PAS un jour du test avec

   échantillonnage pendant la période du 1er février au 13 mars 2020 doit avoir un jour du test avec une analyse des composants d'ici le

   vendredi 1er mai (*avec un certain discernement basé sur la situation individuelle du client*).
2. Tout troupeau qui A un jour du test avec échantillonnage pendant la

   période du 1er février au 13 mars 2020 doit avoir un autre jour du test avec une analyse des composants dans les 60 jours suivant la

   dernière date du test, ou au plus tard le 1er mai 2020 si un intervalle de 60 jours s'est déjà écoulé.
3. Par la suite, les troupeaux doivent subir des contrôles réguliers avec analyse des composants à des intervalles ne dépassant pas 60 jours.

Dans le cas de troupeaux inscrits à un niveau publiable de contrôle laitier lors du plus récent test avant le 13 mars 2020, les politiques de traitement des données suivantes sont recommandées en vue de leur application dans l'intention de minimiser tout impact sur les lactations publiables et les évaluations génétiques officielles des vaches :

1. Tous les jours du test pendant la période de la COVID-19 se verront attribuer le code « supervisés/vérifiés » pour simplifier l'application

des exigences minimales de « supervision » pour les lactations publiables et les évaluations génétiques officielles.
2. Tous les troupeaux où l'exigence de vérification annuelle des lactomètres devient due après le 13 mars 2020 seront identifiés manuellement dans le système comme étant « vérifiés », ce qui repoussera la date de vérification de douze mois. Lorsque le service à la ferme reprendra, des vérifications des lactomètres identifiés manuellement seront effectuées à la ferme dès que possible.
3. Les exigences minimales appliquées à la Cote de protéine pour les lactations publiables seront ajustées à la baisse, au besoin, pour tenir compte d'intervalles possiblement plus longs et/ou d'échantillonnages de composants réduits pendant la durée de la COVID-19.
4. Les exigences minimales liées au nombre de tests de troupeaux par période continue de 12 mois et d'intervalles maximums et/ou moyens entre les jours du test ne seront pas appliquées pour les lactations publiables ou pour les indices génétiques officiels des caractères de production.

Il faut souligner que toutes les exigences liées à l'enregistrement au livre généalogique (pour les lactations publiables) et à l'identification unique avec un taureau connu (à être inclus dans les évaluations génétiques) seront maintenues.

Partager

By Lactanet

